



Communiqué de presse

Embargo: 29.05.2017, 9:15

19 Criminalité et droit pénal

N° 2016-0430-F

Jugements pénaux: mineurs et adultes

Etre condamné en tant que mineur augmente le risque de récidive à l'âge adulte

Neuchâtel, 29.05.2017 (OFS) – **Une étude montre qu'un quart des délinquants juvéniles nés en 1992 est une nouvelle fois condamné à l'âge adulte. Être un homme, posséder de nombreux antécédents en tant que délinquant juvénile, avoir commis des infractions graves pendant l'enfance et l'adolescence sont des facteurs qui font augmenter le risque de recondamnation à l'âge adulte, selon une analyse de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

L'OFS a passé en revue le nombre de jeunes délinquants qui figurent dans la statistique des jugements pénaux des mineurs et qui apparaissent par la suite dans la statistique des condamnations pénales des adultes. Pour ce faire, l'OFS a suivi un groupe de 6649 mineurs suisses nés en Suisse en 1992 ayant commis une infraction au code pénal (CP), à la loi sur la circulation routière (LCR) ou à la loi sur les stupéfiants (LStup). Il a été établi que 25% de ces 6649 jeunes délinquants (1664 personnes) ont connu – entre 18 et 23 ans – une nouvelle condamnation prononcée par un tribunal pour adultes.

Plus de récidive parmi les hommes

Les hommes sont non seulement surreprésentés parmi les mineurs condamnés (73% de garçons et 27% de filles), mais ils poursuivent également plus souvent leur trajectoire délinquante une fois leur majorité atteinte. En effet, les garçons condamnés en tant que mineurs ont presque quatre fois plus de risque d'être condamnés par un tribunal pour adultes (taux de récidive à l'âge adulte de 31% chez les hommes et 8% chez les femmes).

Plus d'antécédents, plus de récidive

Plus il y a de jugements rendus par un tribunal pour mineurs, plus souvent il y a condamnation à l'âge adulte. Le taux de récidive à l'âge adulte s'élève à 20%, 34%, 49% et 64% parmi les délinquants

juvéniles qui ont respectivement été jugés une fois, deux fois, trois fois et quatre fois ou plus par un tribunal pour mineurs.

Plus graves sont les infractions commises plus probable est la récidive

Les résultats indiquent que la récidive à l'âge adulte semble en partie dépendre de la gravité des infractions perpétrées en tant que mineur. Effectivement, le taux de recondamnation à l'âge adulte s'élève à 17% chez les mineurs n'ayant commis que des contraventions contre 29% chez les mineurs ayant commis des délits ou des crimes.

Trafic de stupéfiants et délinquance routière augmentent la probabilité de récidive

La récidive à l'âge adulte semble liée avec la mention d'une infraction à la LStup ou à la LCR dans les jugements rendus par un tribunal pour mineur. Mais, dans ce contexte, l'OFS a constaté que la diversité (soit la mention de plusieurs infractions de natures différentes) rend la récidive plus probable. Or la diversité apparaît plus souvent lorsque des infractions à la LStup ou à la LCR sont commises que lorsque des infractions au CP sont commises ; ce qui pourrait expliquer pourquoi la récidive augmente en cas de délinquance routière et de trafic de stupéfiants.

Taux de récidive plus élevé parmi les délinquants juvéniles proches de l'âge adulte

Les résultats concernant l'influence de l'âge sont à considérer avec prudence en raison de certains biais méthodologiques qu'il n'a pas été possible d'éliminer.

De manière générale, les chiffres indiquent que ce sont les mineurs condamnés pendant les deux dernières années avant leur majorité qui sont recondamnés plus fréquemment à l'âge adulte. Mais les données portant sur l'âge lors de la première condamnation montrent également que les mineurs condamnés pour la première fois à un très jeune âge présentent les plus hauts taux de recondamnation à l'âge adulte.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

Méthodologie

Les analyses proposées dans cette publication sont donc les prémisses à une analyse plus poussée. À l'instar de ce qui avait été fait s'agissant de la récidive des adultes, cette publication est formée de deux parties. La première partie est consacrée à la méthodologie (chapitre 3). Cette partie est moins accessible et destinée aux personnes qui s'intéressent aux «coulisses» d'une étude sur la récidive. La deuxième concerne les analyses menées ainsi que les résultats mis à jour (chapitre 4). Dans cette partie plus accessible, les notions méthodologiques indispensables à la compréhension des résultats ont été répétées.

.....

Renseignements:

Christophe Maillard, OFS, Section Criminalité et droit pénal, tél.: +41 58 463 62 13, e-mail:

christophe.maillard@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

.....

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2016-0430

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch

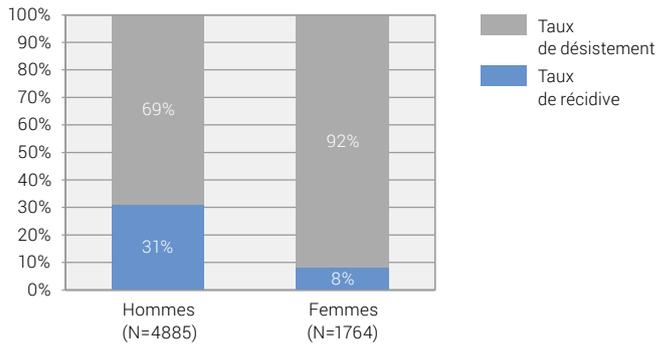
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

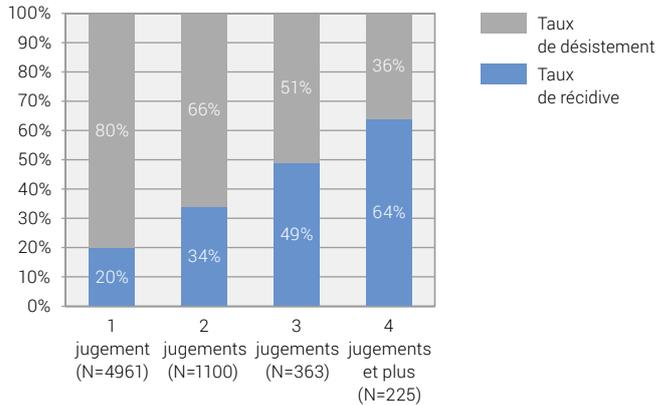
Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Sexe des mineurs jugés et récidive à l'âge adulte



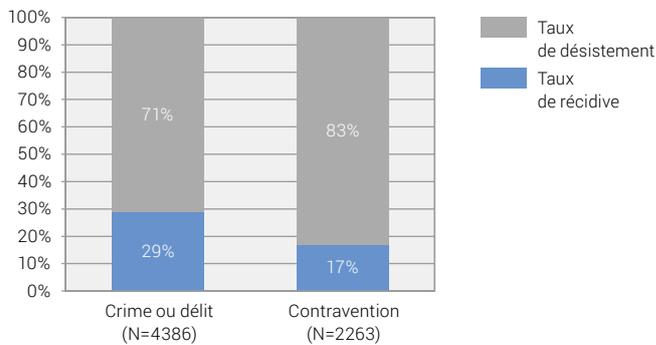
Source: OFS – Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS), Statistique des condamnations pénales (SUS) © OFS 2017

Nombre de jugements chez les mineurs et récidive à l'âge adulte



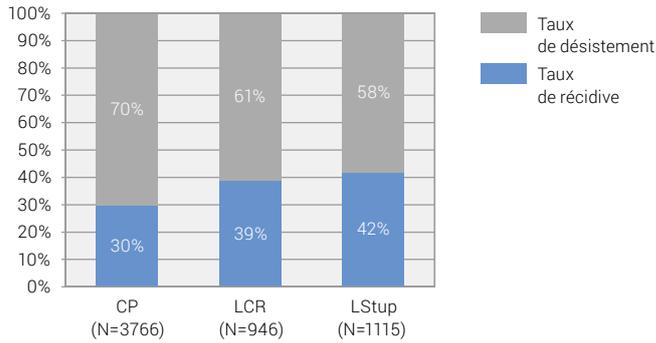
Source: OFS – Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS), Statistique des condamnations pénales (SUS) © OFS 2017

Gravité des infractions chez les mineurs et récidive à l'âge adulte



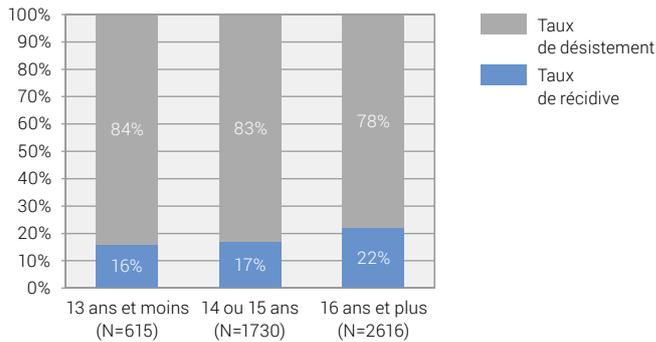
Source: OFS – Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS), Statistique des condamnations pénales (SUS) © OFS 2017

Nature des crimes et des délits chez les mineurs et récidive à l'âge adulte



Source: OFS – Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS), Statistique des condamnations pénales (SUS) © OFS 2017

Âge de commission lors de l'unique jugement rendu par un tribunal pour mineurs et récidive à l'âge adulte



Source: OFS – Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS), Statistique des condamnations pénales (SUS) © OFS 2017